



AVIS DE COURSE

Nom de l'épreuve : Coupe de la Réunion voile légère 2017

Dates et lieux : Samedi 20 et Dimanche 21 mai 2017 au NAUTICLUBLALEU (ST LEU)

Autorité Organisatrice : NCL, en collaboration avec la LRVoile

1 REGLES

1.1 La régata sera régie par :

- les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile 2017-2021
- les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables,

Le règlement sportif LRVoile 2017

1.2 Les règles de course suivantes seront modifiées par les instructions de course: 60.1 a

1.3 Sécurité et équipement : équipements réglementaires standards.

2 PUBLICITE

L'épreuve est une épreuve de la catégorie C de publicité selon l'article 20 du règlement ISAF tel que modifié par le règlement de publicité de la F.F.Voile.

3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de classe : Laser, catamarans 15 pieds, 16 pieds, avec et sans spi, et F18 selon les catégories d'âge définies par la FFV et le règlement sportif de la LRV.

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à la LRV au plus tard le 15 mai, au delà de cette date, inscription au NCL le samedi 20 mai de 9h à 11h 30.

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription les licences FF Voile valides portant le cachet médical et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs.

3.4 Les concurrents étrangers non licenciés FF Voile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

4 DROITS A PAYER

L'inscription à la coupe de la Réunion voile légère est de 20 € par personne.

5 PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription : Le samedi 20 mai avant 13h.

5.2 L'heure prévue du signal d'avertissement de la première course est à 14h.

6 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées dès l'ouverture des inscriptions et les annexes seront affichées et disponibles à la confirmation des inscriptions.

7 PARCOURS

Les parcours sont de type banane, et/ou raid pour les catamarans.

8 CLASSEMENT

8.1 Le Système de Points à minima de l'annexe A s'appliquera.

8.2 La Coupe de la Réunion sera validée à partir de deux courses courues et classées.

8.3 Nombre de courses validées pour retirer le ou les plus mauvais scores d'une étape

Courses validées	1 à 3	4 à 7				
Scores retirés	0	1				

8.4

Les Lasers seront classés en catégories Standard, Radial et 4.7, sous réserve d'un minimum de trois concurrents inscrits par catégorie.

Les Catamarans des catégories 15 pieds, 16 pieds, 16 pieds spi et F18 seront classés en temps compensés.

9 COMMUNICATION RADIO

Un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4, Décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

11 CONTACT DE L'AUTORITE ORGANISATRICE

NAUTICLUBLALEU : 02 62 34 45 85, nauticlublaleu543@orange.fr ou, avant le 15 mai à Ligue Réunionnaise de Voile : 02 62 33 23 28, LRV974@wanadoo.fr